

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

GHANA

Déclaration de S.E. M. Dan Abodakpi
Vice-Ministre du commerce et de l'industrie

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au Premier Ministre, au gouvernement et à la population de ce beau pays qu'est Singapour la profonde gratitude de la délégation ghanéenne pour l'aimable et généreuse hospitalité qui nous a été accordée depuis notre arrivée. Puis-je également exprimer notre reconnaissance pour les excellentes dispositions qui ont été prises afin de permettre le bon déroulement de la première Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les petits pays commerçants comme le Ghana se sont félicités de la signature de l'Accord sur l'OMC dans la mesure où il marquait la fin de l'exclusivité des riches et favorisait le sentiment d'appartenance et le partenariat entre nations commerçantes, grandes et petites. Les petits pays commerçants nourrissaient pourtant des appréhensions et des inquiétudes à l'idée des déséquilibres dont ils pourraient avoir à souffrir dans le cadre de ce nouveau système de coopération entre partenaires commerciaux inégaux. Le programme de l'OMC n'a pas seulement deux années durant justifié nombre de nos craintes, mais a également exposé nos petits pays aux faiblesses résultant de ressources très limitées et d'une représentation et participation insuffisantes. Le processus de mise en oeuvre s'est avéré plus complexe que prévu cependant que les grands partenaires commerciaux n'ont pas manifesté toute la compréhension que l'on pouvait espérer d'eux. Les petits pays commerçants en sont encore à attendre des signes clairs d'un réel attachement aux idéaux d'un partenariat véritable, de l'intérêt mutuel et de la coopération énoncés à Marrakech et des indications marquant une évolution positive de notre part dans la production et le commerce mondiaux. Nous ne laisserons toutefois pas ces dures réalités entamer notre détermination et nous réaffirmons notre volonté de défendre les idéaux de l'OMC et de nous consacrer à la réalisation du programme incorporé.

L'OMC doit s'imposer comme une institution crédible capable de répondre aux aspirations de l'ensemble de ses Membres. Elle doit donc reconnaître pleinement les différences qui existent entre eux en matière de ressources, de volume des échanges et de niveau de développement, tout en s'efforçant de garder son programme en phase avec la dynamique du commerce international et de la mondialisation.

Ma délégation estime que l'OMC tirera de plus en plus sa force de son caractère mondial et de sa capacité de rassembler tous les pays, petits et grands, autour d'un même but, l'amélioration du bien-être de la population de l'ensemble des nations. Nous saluons donc les efforts que font divers pays pour devenir Membres de l'Organisation. Nous espérons que tous les pays intéressés seront encouragés et aidés sans que leur soient imposées des conditions ou prescriptions additionnelles. L'OMC devrait continuer d'oeuvrer pour être une institution véritablement mondiale par sa composition et la participation à ses activités.

Ma délégation, comme celles des autres pays en développement, a déjà suffisamment à faire pour mettre en oeuvre les accords conclus dans le cadre du Cycle d'Uruguay, y compris le programme

incorporé. Il faut nous laisser un temps d'assimilation et d'adaptation au système de l'OMC et ne pas nous entraîner immédiatement dans de nouvelles négociations. Nous souhaitons avoir un temps de préparation suffisant avant que l'OMC ne s'occupe activement de questions additionnelles.

Ma délégation estime qu'à cette réunion ministérielle il faudrait avant tout examiner le nouveau système commercial international et rechercher des mesures concrètes et efficaces pour permettre la pleine mise en oeuvre des Accords de l'OMC que nous nous sommes tous engagés à assurer. Notre souci de limiter le programme de l'OMC à ce stade doit être vu sous cet angle et ne doit pas être interprété à tort comme un manque de volonté ou d'intérêt.

Ma délégation se félicite des divers programmes d'assistance technique qui sont mis en oeuvre au profit des PMA en transition. Nous saluons également le travail qui est fait pour élaborer des programmes mieux ciblés et plus efficaces afin de répondre aux besoins des pays en développement sur le plan institutionnel et en matière de main-d'oeuvre. Le Secrétariat de l'OMC, la CNUCED, le CCI et l'OMPI font des progrès raisonnables dans cette voie et nous demandons instamment un soutien accru. Nous restons toutefois convaincus qu'une approche plus globale en coopération avec les institutions financières multilatérales permettra d'aborder avec plus de dynamisme la question plus générale de savoir comment mettre les pays pris au piège de la dette et les pays à faible revenu en mesure de profiter des avantages du système commercial ouvert. Il faudrait donc encourager davantage la coopération entre l'OMC, le FMI et la Banque mondiale dans le contexte de la cohérence.

En conclusion, l'OMC ne peut survivre que si elle accorde une égale attention aux préoccupations de tous sans discrimination. Nous devons donc ensemble nous efforcer de trouver des moyens concrets d'intégrer tous les pays en développement au processus décisionnel de l'OMC et, partant, au nouveau système commercial mondial.